

Image not found or type unknown



Questions juridiques pour un bien

Par **antilles17**, le **01/08/2013** à **18:37**

Bonjour,

Mon père ayant fait le nécessaire pour la succession, ma mère est usufruitière des biens.

Un terrain qui m'appartiendra au décès de ma mère est actuellement entretenu par une tierce personne. On me dit de faire attention car au bout de tant d'années ce terrain peut lui appartenir. J'ai un acte notarié.

Alors si quelqu'un pouvait me rassurer à ce sujet, merci.